



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

17672

**EFFETS DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL SUR LES
INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

Les industries agricoles et alimentaires occupent une place prépondérante au sein des systèmes industriels des pays africains. Il en est ainsi pour diverses raisons assez évidentes, tenant à la fois aux disponibilités en produits de base, aux besoins de la population, et à la distanciation des consommateurs par rapport aux producteurs liée à l'urbanisation. Par différence, les industries situées à l'amont de l'agriculture (machinisme, engrais, phytosanitaire, emballage...) sont beaucoup moins développées.

Malgré ces raisons qui font que globalement les I.A.A. constituent la (ou les) branche(s) industrielle(s) la plus importante, les performances de ces I.A.A. ne sont pas très brillantes. Quelques indications suffisent à cet égard : la valorisation des ressources agricoles demeure faible, tandis que les taux de dépendance extérieure en matière de produits alimentaires sont élevés et augmentent en bien des endroits ; dans le même temps, les taux d'utilisation des capacités sont faibles, tandis que les capacités et équipements installés vieillissent. D'une manière générale, les processus d'accumulation sont faibles voire inexistant.

Peut-être, vu leur importance, les I.A.A. ne font-elles que refléter la situation générale de crise de l'ensemble des industries en Afrique(1).

On peut évidemment s'interroger sur les multiples raisons de cette sous-performance des industries agricoles et alimentaires. Et il importe, en toile de fonds, de disposer d'une vision d'ensemble des forces et faiblesses des I.A.A. en Afrique. Les faiblesses tiennent au

(1) On pourrait évidemment retourner l'argument et penser que les difficultés observées de l'ensemble des industries ne font que refléter celles des I.A.A. qui y occupent une place dominante. Ce n'est sans doute pas le cas, les I.A.A. ayant plutôt tendance (comme dans les pays développés) à être relativement moins affectées par la crise.

modèle industriel, à la fois aux modes de consommation (transformation des modes par imitation, inégalités de revenu, dépendance extérieure) et aux modes de production (types de produits et de proces de production) ; aux manques d'articulation et d'organisation des relations entre agriculture et industrie ; aux défauts d'infrastructures de transport et de stockage ; à la contrebande ; au dumping exercé par certains pays développés ; aux fluctuations des prix internationaux.

Mais l'objet immédiat de l'analyse demandée concerne les effets d'un programme d'ajustement structurel sur ces industries, étant entendu que des distinctions s'imposent entre les différentes filières des I.A.A.

La question de fond donc est de déterminer quels ont été les effets, positifs et/ou négatifs, des programmes d'ajustement. Ceux-ci ont été conçus pour résorber des déséquilibres macro-économiques et non, comme tels, pour agir sur l'industrie, en l'occurrence sur les industries agricoles et alimentaires, sinon en vue de rendre celles-ci, comme toutes les autres industries, plus efficaces et plus compétitives sous la pression de concurrences (extérieures) accrues.

Mais en imposant des mesures de restriction globales, les programmes d'ajustement ont évidemment eu pour effet d'affecter l'ensemble des flux macro-économiques, et en particulier, en ce qui nous concerne, ici, d'une part les flux de demande (privés et publics) et d'autre part ces flux d'importation. Ces réductions de la demande et les restrictions en matière d'importation (avant ou compensées par la libéralisation des importations) ont nécessairement affecté, par voie de contre-coup, les demandes s'adressant aux entreprises.

Par définition, les programmes d'ajustement, en modifiant un certain nombre de règles et contraintes, imposent aux entreprises des ajustements plus ou moins sévères. Selon leurs capacités d'adaptation, ces besoins d'adaptation ont pu être ou sont plus ou moins susceptibles d'être satisfaits.

L'interrogation sur les effets des programmes d'ajustement n'est ainsi pas séparable de l'appréciation que l'on peut avoir des réactions des entreprises, compte-tenu d'une part de leur capacité intrinsèque d'adaptation (ressources humaines et financières, niveaux

de gestion et d'organisation,...), d'autre part, de leur perception des besoins et possibilités d'adaptation, enfin de la manière dont leur environnement a conditionné (facilité ou rendu plus difficile) ces ajustements.

Bien entendu, si déjà les contenus des programmes d'ajustement varient naturellement selon les conditions spécifiques des pays, dans certains cas des mesures ont été en outre prises pour compenser ou du moins atténuer les pressions qui ont été jugées excessives (les appréciations pouvant ici aussi varier selon les cas).

Dans les cas des industries agricoles et alimentaires, les effets des programmes d'ajustement ont a priori pu être les suivants :

- des effets d'attente ou d'immobilisme liés aux incertitudes relatives aux règles du jeu et à l'intensité des concurrences.

- Des effets liés au relèvement des prix à la production des produits de base (sauf compensation par ailleurs).

- Des effets de compétitivité liés à la modification des prix relatifs des intrants par rapport à ceux des produits finis.

- Des effets des restrictions en matière d'approvisionnement (consommations intermédiaires, pièces de rechange) et de crédit.

- Des effets liés à l'accentuation des pressions concurrentielles liée à la libéralisation des échanges (modification des rapports de force entre distributeurs/importateurs et producteurs).

- Des effets liés à la baisse des pouvoirs d'achat et de la demande.

Une attention particulière doit être attachée d'une part à l'évolution des prix des intrants, selon que ceux-ci sont domestiques (prix à la production à la hausse) ou importés (droits de douane réduits) et d'autre part aux réactions des productions, selon qu'elles sont en prix (baisse des droits), en volume (parts de marché résultant de la libéralisation des importations) et en qualité (pénétration de produits bradés du fait de la libéralisation).

Dans cette optique, l'étude devrait concerner les points suivants :

- i - l'identification des mesures spécifiques (par exemple

relèvement de prix à la production de produits de base) ayant affecté et/ou des mesures générales ayant affecté de manière spécifique les I.A.A. (par exemple libéralisation).

La question ici est de savoir si et comment les exigences de fonctionnement des I.A.A. ont été prises en compte.

ii - Les évolutions intervenues.

Il s'agit de faire le point d'un certain nombre d'évolutions :

- la demande (compte-tenu de l'évolution des pouvoirs d'achat).
- Les importations de produits (en prix, quantité et qualité).
- Les importations de matières et de biens d'équipement et pièces.
- Les productions.
- L'emploi.
- Les investissements
- Les stocks (matières et produits)

iii - Les comportements, réactions et performances des entreprises.

La question centrale ici est de savoir comment la situation des entreprises a évolué : dans le sens ou non d'une efficacité accrue, dans le sens ou non de résultats meilleurs.

Il est entendu que pour pouvoir apprécier les effets des P.A.S., il faut avoir une certaine image (un diagnostic) d'ensemble sur la situation - conditions de fonctionnement et résultats - de l'industrie avant (ou indépendamment de) la mise en oeuvre des P.A.S.

L'interprétation de ce qui s'est passé doit être située par référence à cette image d'ensemble.

EFFETS DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT SUR LES INDUSTRIES TEXTILES

Les industries textiles, du moins cotonnières, ont occupé une place importante dans les premières phases de l'industrialisation, en Afrique comme dans la plupart des pays en développement. Il est vrai que nombre de pays africains disposaient d'une base de production de coton brut et qu'en outre cette base s'est considérablement développée avec le temps.

Cependant, malgré cette base et les possibilités évidentes de valorisation qu'elle comporte, et contrairement à ce qui s'est passé dans un grand nombre de pays en développement, où les industries textiles ont constitué une composante dynamique des processus d'industrialisation et des performances à l'exportation, les industries textiles n'ont connu en Afrique (sauf en Afrique du Nord) que des développements relativement modestes. Aucune base industrielle solide n'est arrivée à se constituer.

Pire, depuis quelques années, et cela malgré la poursuite du développement de la base de production en coton brut, les industries textiles ont enregistré des reculs en maints endroits. Des parts entières ont été éliminées, tandis que les décalages entre les productions de coton brut et leur transformation domestique sont croissants.

Il faut évidemment essayer de comprendre les raisons qui ont fait que ces industries, dont les perspectives paraissaient favorables et très favorables il y a une vingtaine d'années, n'ont pas réussi à atteindre les niveaux de développement escomptés.

De manière plus immédiate, l'on s'interroge sur ce qui s'est passé dans la période récente et sur la responsabilité des programmes d'ajustement dans cette histoire récente.

La question de fond donc est de déterminer quels ont été les effets, positifs ou négatifs, des programmes d'ajustement. Ceux-ci ont été conçus pour résorber des déséquilibres macro-économiques et non, comme tels, pour agir sur les industries textiles, sinon en vue de rendre celles-ci, comme toutes les autres industries, plus efficaces et plus compétitives, sous la pression de concurrences (extérieures)

accrues.

Mais en imposant des mesures de restriction globales, les programmes d'ajustement ont évidemment eu pour effet d'affecter l'ensemble des flux macro-économiques, et en particulier, en ce qui nous concerne ici, d'une part les flux de demande (privés et publics) et d'autre part les flux d'importation. Ces réductions de la demande et les restrictions en matière d'importation (avant ou compensées par la libéralisation des importations) ont nécessairement affecté, par voie de contre-coup, les demandes s'adressant aux entreprises.

Par définition, les programmes d'ajustement, en modifiant un certain nombre de règles et contraintes, imposent aux entreprises des ajustements plus ou moins sévères. Selon leurs capacités d'adaptation, ces besoins d'adaptation ont pu être ou sont plus ou moins susceptibles d'être satisfaits.

L'interrogation sur les effets des programmes d'ajustement n'est ainsi pas séparable de l'appréciation que l'on peut avoir des réactions des entreprises, compte-tenu d'une part de leur capacité intrinsèque d'adaptation (ressources humaines et financières, niveaux de gestion et d'organisation,...), d'autre part, de leur perception des besoins et possibilités d'adaptation, enfin de la manière dont leur environnement a conditionné (facilité ou rendu plus difficile) ces ajustements.

Bien entendu, si déjà les contenus des programmes d'ajustement varient naturellement selon les conditions spécifiques des pays, dans certains cas des mesures ont été en outre prises pour compenser ou du moins atténuer les pressions qui ont été jugées excessives (les appréciations pouvant ici aussi varier selon les cas).

Dans le cas des industries textiles, les effets des programmes d'ajustement ont à priori été les suivants :

- des effets d'attente ou d'immobilisme liés aux incertitudes relatives aux règles du jeu et à l'intensité des concurrences.
- Des effets de compétitivité liés à la modification des prix relatifs des intrants par rapport à ceux des produits finis.
- Des effets des restrictions en matière d'approvisionnement (consommations intermédiaires, pièces de rechange) et de crédit.
- Des effets liés à l'accentuation des pressions

concurrentielles, liée à la libéralisation des échanges (jeu des divergences d'intérêt entre les diverses composantes de la filière textile).

- Des effets liés à la baisse des pouvoirs d'achat et de la demande.

Une attention particulière doit être attachée d'une part aux effets de compétitivité et de concurrence liés à la libéralisation des échanges, et d'autre part, à titre complémentaire, aux divergences d'intérêt au sein de la filière, pouvant aller jusqu'à la désorganisation et à la remise en cause de cette filière.

Dans cette optique, l'étude devrait concerner les points suivants :

L'identification des mesures spécifiques (p. ex. libéralisation des importations de friperie) ayant affecté et/ou des mesures générales ayant affecté de manière spécifique les industries textiles (par ex. modalités de la libéralisation des échanges). La question est évidemment de savoir si et comment les exigences de fonctionnement de de la filière textile ont été prises en compte.

Les évolutions intervenues.

Il s'agit de faire le point d'un certain nombre d'évolutions :

- la demande (compte-tenu de l'évolution des pouvoirs d'achat).
- Les importations de produits (en prix, quantité et qualité).
- Les importations de matières et de biens d'équipement et pièces.
- Les productions.
- L'emploi.
- Les investissements
- Les stocks (matières et produits)

Les comportements, réactions et performances des entreprises.

La question centrale ici est de savoir comment la situation des entreprises a évolué : dans le sens ou non d'une efficacité accrue,

dans le sens ou non de résultats meilleurs.

Il est entendu que pour pouvoir apprécier les effets des P.A.S., il faut avoir une certaine image (un diagnostic) d'ensemble sur la situation - conditions de fonctionnement et résultats - de l'industrie avant (ou indépendamment de) la mise en oeuvre des P.A.S.

L'interprétation de ce qui s'est passé doit être située par référence à cette image d'ensemble.

EFFETS DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT SUR LES INDUSTRIES DE FABRICATION METALLIQUE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE

Les industries dites des "ouvrages en métaux" sont peu développées en Afrique. On le sait, la dépendance extérieure des pays en développement est extrêmement forte dans le domaine des biens d'équipement, à tel point que cette dépendance apparaît comme l'une des caractéristiques du sous-développement. Si les N.F.I. ont réussi à desserrer cette contrainte de dépendance, dans les pays africains au contraire cette dépendance est extrême.

Le développement du secteur des biens d'équipement représente un enjeu stratégique du point de vue du développement industriel. Mais, tandis que les barrières à l'entrée dans ce type d'activité semblent très élevées, on est conduit à s'interroger d'une part sur les phénomènes de différenciation - quelques rares pays accédant à la production de certains biens d'équipement, tandis que les productions de biens d'équipement tendent en général à se dégrader - et sur la responsabilité possible des programmes d'ajustement structural, et d'autre part sur les perspectives d'avenir, compte tenu des évolutions technologiques en cours.

Parlant du faible développement des secteurs de biens d'équipement et du degré élevé de dépendance extérieure, il est évidemment difficile de déterminer ce qui détermine quoi. L'absence ou la faiblesse des productions domestiques oblige à importer les biens d'équipements nécessaires, tandis que les importations de biens d'équipement limitent ou éliminent les possibilités de voir se développer des productions domestiques. Ces possibilités paraissent de toute manière réduites, pour des raisons tenant autant à l'exiguité des marchés qu'à la difficulté de maîtriser la complexité technologique.

Les productions concernant dans la majorité des cas des opérations ou produits relativement simples, souvent réduites à des opérations de montage. On peut cependant les développer dans une certaine mesure. Mais, dans ce cas, il faut écarter des considérations de type technique.

Compte tenu de cette situation et des difficultés de développement de ces activités, on était en droit de penser que ces activités ne pouvaient être développées que dans le cadre de restrictions relativement élevées et que, compte tenu de la longueur des processus d'apprentissage, ces industries avaient besoin, pour des périodes également longues, de bénéficier du statut de "Infant Industries".

En changeant les règles en matière d'échanges extérieurs, les programmes d'ajustement ont, au moins dans certains cas, pu remettre en cause ce statut. Bien entendu, au delà des difficultés et des situations actuelles, d'autres interrogations, évidemment complémentaires, concernent l'avenir, c'est-à-dire, les modifications des conditions d'accès aux secteurs de biens d'équipement qui sont susceptibles de résulter des évolutions technologiques actuelles et prévisibles.

De manière plus immédiate, l'on s'interroge sur ce qui s'est passé dans la période récente et sur la responsabilité des programmes d'ajustement dans cette histoire récente.

La question de fond donc est de déterminer quels ont été les effets, positifs ou négatifs, des programmes d'ajustement. Ceux-ci ont été conçus pour résorber des déséquilibres macro-économiques et non, comme tels, pour agir sur les industries mécaniques et métalliques, sinon en vue de rendre celles-ci, comme toutes les autres industries, plus efficaces et plus compétitives, sous la pression de concurrences (extérieures) accrues.

Mais en imposant des mesures de restriction globales, les programmes d'ajustement ont évidemment eu pour effet d'affecter l'ensemble des flux macro-économiques, et en particulier, en ce qui nous concerne ici, d'une part les flux de demande (privés et publics) et d'autre part les flux d'importation. Ces réductions de la demande et les restrictions en matière d'importation (avant ou compensées par la libéralisation des importations) ont nécessairement affecté, par voie indirecte, les demandes s'adressant aux entreprises.

Par conséquent, les programmes d'ajustement, en modifiant les règles et contraintes, imposent aux entreprises des conditions de concurrence sévères. Selon leurs

capacité d'adaptation. Les besoins d'adaptation ont pu être ou sont plus ou moins susceptibles d'être satisfaits.

L'interrogation sur les effets des programmes d'ajustement n'est ainsi pas séparable de l'appréciation que l'on peut avoir des réactions des entreprises, compte tenu d'une part de leur capacité intrinsèque d'adaptation (ressources humaines et financières, niveaux de gestion et d'organisation...), d'autre part, de leur perception des besoins et possibilités d'adaptation, enfin de la manière dont leur environnement a conditionné (facilité ou rendu plus difficile) ces ajustements.

Bien entendu, si déjà les contenus des programmes d'ajustement varient naturellement selon les conditions spécifiques des pays, dans certains cas des mesures ont été en outre prises pour compenser ou du moins atténuer les pressions qui ont été jugées excessives (les appréciations pouvant ici aussi varier selon les cas).

Dans le cas des industries métalliques et mécaniques, les effets des programmes d'ajustement ont à priori été les suivants :

- des effets d'attente ou d'immobilisme liés aux incertitudes relatives aux règles du jeu et à l'intensité des concurrences.
- des effets des restrictions en matière d'approvisionnement (consommations intermédiaires, pièces de rechange) et de crédit.
- des effets liés à l'accentuation des pressions concurrentielles, liée à la libéralisation des échanges (jeu des divergences d'intérêt entre les diverses composantes de la filière).
- Des effets de compétitivité : la libéralisation des échanges est susceptible d'avoir remis en cause la viabilité des opérations de montage, à valeur ajoutée limitée (à très limitée). L'absence ou la réduction de protection sur une marge limitée de valeur ajoutée risque d'éliminer la possibilité de telles activités, sauf mesures spécifiques.

Le problème de compétitivité ne se limite pas à ces cas de montage, mais de façon plus générale, compte tenu de difficultés conjuguées liées à la maîtrise de ces activités.

- Des effets de baisse de la demande liée aux mesures de restriction et plus généralement aux évolutions (réductions) en matière d'investissement.

- Des effets en matière de pièces de rechange et de maintenance (accès et approvisionnement, structuration ou désorganisation).

Une attention particulière doit être attachée d'une part à l'évolution des degrés de dépendance extérieure et d'autre part aux évolutions des capacités de production selon la nature des activités.

Dans cette optique, l'étude devrait concerner les points suivants :

L'identification des mesures spécifiques

(p. ex. libéralisation des importations de produits d'occasion) ayant eu été et/ou des mesures générales ayant affecté de manière spécifique les industries mécaniques (par ex. modalités de la libéralisation des échanges). La question est évidemment de savoir si et comment les exigences de fonctionnement de la filière ont été prises en compte.

Les évolutions intervenues

Il s'agit de faire le point d'un certain nombre d'évolutions :

- la demande (compte tenu de l'évolution des pouvoirs d'achat)
- les importations de produits (en prix, quantité et qualité)
- les importations de matières et de biens d'équipement et pièces
- les productions
- l'emploi
- les investissements
- les stocks (matières et produits).

Les comportements, réactions et performances des entreprises

La question centrale ici est de savoir comment la situation des entreprises a évolué : dans le sens ou non d'une efficacité accrue, dans le sens ou non de résultats meilleurs.

Il est entendu que pour pouvoir apprécier les effets des P.A.S., il faut avoir une certaine image (un diagnostic) d'ensemble sur la situation - conditions de fonctionnement et résultats - de l'industrie avant (ou indépendamment de) la mise en oeuvre des P.A.S. L'interprétation de ce qui s'est passé doit être située par référence à cette image d'ensemble.

JDB/Juin 1989

O.N.U.D.I.

**ATELIER DE GESTION STRATEGIQUE DE L'AJUSTEMENT INDUSTRIEL EN
AFRIQUE**

ETUDE TRANSVERSALE SUR LE ROLE DE LA TECHNOLOGIE.

La situation économique des PVD, et en l'occurrence des pays Africains, est, dans les années 1980, totalement dominée par de difficiles processus d'ajustement, qui affectent profondément et, semble-t-il, négativement, le devenir de l'industrie. Ces processus sont plus ou moins explicitement organisés dans le cadre de programmes d'ajustement structurel (PAS).

On le sait, ceux-ci, destinés à résorber ou au minimum à atténuer des déséquilibres macro-économiques - moyennant un certain nombre de mesures de restriction, en vue de réduire les déficits, et de libéralisation, en vue d'accroître les pressions concurrentielles et par là l'efficacité - ne s'intéressent guère directement aux processus d'ajustement imposés aux entreprises (industrielles), c'est à dire au degré de compatibilité, dans le temps, entre les besoins d'ajustement d'une part et les possibilités et capacités d'ajustement des entreprises d'autre part.

Le point sur lequel on s'interroge ici concerne le rôle, dans ces processus d'ajustement industriels, de la technologie ou des transformations technologiques. Compte tenu du fait que ces mêmes années 1980 sont marquées par des transformations technologiques profondes et rapides, la question est de savoir si celles-ci facilitent ou non les processus d'ajustement (accroissent les besoins et/ou les capacités d'ajustement).

Cette question peut aussi être posée différemment. Si les PAS ne s'intéressent pas aux modalités et processus concrets d'ajustement des entreprises, ils ne s'intéressent guère non plus aux aspects technologiques du problème. La question est donc de savoir si les principes de base des PAS - par ex. en matière de libéralisation des échanges - étaient ou non adaptés au contexte économique du moment, dont l'une des dimensions, sans doute importante, est faite de bouleversements technologiques, devant affecter la quasi-totalité des modes de production et conditions de concurrence.

La technologie - les évolutions technologiques en cours - est au centre de tous les débats. Il n'est question que de nouvelles technologies, de hautes technologies, de course-poursuite et de retards technologiques...

Ceci concerne en premier lieu les pays développés et renvoie d'une part aux problèmes que pose la "sortie de crise" et d'autre part aux rivalités entre eux. Parlant d'évolutions technologiques, on se réfère essentiellement à tout ce que comporte et représente le passage d'un système technique à un autre. La "crise de transition" correspond d'une part à la remise en cause du système technique antérieur : les modes de production devenus obsolètes et d'autre part aux tentatives visant, par le développement ou l'utilisation de nouvelles technologies, à faire émerger un nouveau système technique. Il est entendu que cette transition peut être et est de fait plus ou moins bien gérée selon les pays.

Ainsi posé, il s'agit essentiellement d'un problème de pays développés : c'est la situation et l'évolution des pays industriels avancés, les uns par rapport aux autres, qui sont en jeu.

Mais les pays en voie de développement en général - les pays africains en particulier - ont été et sont évidemment affectés par ces évolutions technologiques. Il faut cependant distinguer les périodes et tenir compte des décalages dans le temps. La poussée d'industrialisation s'est faite, dans les années 1970,

par extension du modèle des pays développés, alors que celui-ci y était déjà en crise. Les ajustements s'opèrent, dans les pays en développement, dans les années 1980, alors que les pays développés ceux-ci, ayant assaini leur situation, s'engagent de plus en plus nettement dans la voie de nouveaux modes de production et de développement.

La phase d'industrialisation des PVD - dans les années 1960 et surtout 1970 - s'est essentiellement faite par extension du modèle industriel et, en tout cas, des modes de production des pays développés. Les exportations de biens d'équipement, d'installations et d'usines clefs en main opéraient cette diffusion. Dans les années 1970, la dépendance des PVD à l'égard des importations de biens d'équipement est devenue extrême ; dans le même temps, la dépendance des pays développés à l'égard des exportations de biens d'équipement est également devenue très importante.

De ce fait, la croissance de l'endettement dans les années 1970 a été liée à ce processus d'industrialisation (directement, en raison des investissements industriels, indirectement, en raison des investissements dans les infrastructures de transport et sociales impliquées par le processus d'industrialisation (1)) .

Par rapport à cette diffusion du modèle de production des pays développés, devenu entre-temps obsolète, plusieurs types de situations peuvent être distingués :

- des installations inachevées ou à ce point inadaptées qu'elles n'ont jamais été en état de marche. On trouve de nombreux cas de ce type en Afrique.
- des pays où faute d'adaptation, la greffe industrielle n'a pas pris : il n'y a guère de processus d'accumulation, voire même de création de valeurs

1 En ne considérant que les investissements industriels proprement dits, on sous-estime évidemment le lien entre industrialisation et endettement

ajoutées nettes. C'est, peut-on dire, le cas de l'Afrique Sub-saharienne:

- des pays où tout ou partie des acquis de l'industrialisation des années 1970 est annulé dans les années 1980. C'est le cas de nombreux pays "intermédiaires";
- des pays où, si la greffe industrielle est déjà relativement ancienne, les effets de blocage et de dégradation, liés à la dépendance et l'endettement, l'emportent globalement sur les effets et processus d'apprentissage et d'accumulation. Il s'agit des pays d'Amérique Latine.
- quelques rares pays, où l'accès aux productions de biens d'équipement permet d'éviter ou au minimum d'atténuer les blocages inhérents à la dépendance. C'est le cas des NPI.

Tout ceci tend à indiquer que la mise en oeuvre du modèle industriel des pays développés a, pour la majorité des pays en développement, soit été un échec, soit fait long feu. Sans doute, la crise dans les pays développés et son extension aux pays en développement en sont-ils, au moins en partie, responsables.

Mais dans le même temps, au delà d'une première phase de gestion des effets de destruction et d'obsolescence de la crise, les pays développés ont délibérément mis l'accent, dans les années 1980 sur le développement des nouvelles technologies.

De ce fait, le contexte des années 1980 - celles des processus d'ajustement dans les pays en développement - est surtout fait, au niveau international, d'une course-poursuite technologique effrénée, dont l'une des conséquences très visibles est le creusement des écarts technologiques entre le Nord et le Sud.

Si certains pays s'accrochent et arrivent, plus ou moins, à accéder aux nouvelles technologies, ceci ne concerne qu'un nombre très limité de pays.

C'est donc par rapport à ce double phénomène d'obsolescence des modes de production antérieurs et de développement des nouvelles technologies, que l'on s'interroge sur le rôle de la technologie dans les processus d'ajustement.

En ce qui concerne plus particulièrement les pays Africains, plusieurs interrogations complémentaires surgissent :

- la première, déjà suggérée, concerne l'impact du processus d'industrialisation et, plus spécifiquement, des modes de production "dépendants" sur l'endettement et par voie de conséquence sur les déséquilibres et la nécessité des PAS.

Cette première interrogation n'a cependant plus qu'un intérêt historique, sauf à en tirer des leçons du point de vue des modalités de l'industrialisation.

- une deuxième interrogation concerne plus directement le caractère plus ou moins (in)adapté du modèle et plus particulièrement des modes de production, c'est à dire des technologies ou techniques de production choisis.

Si inadaptation il y a, cela se traduit en termes d'(in)capacité à maîtriser ces modes de production, à exploiter les capacités de production et à générer des revenus susceptibles d'alimenter la couverture de la charge de la dette.

- une troisième interrogation concerne l'extension de la crise à ces pays, celle-ci prenant - en dehors des aspects macro-économiques - la forme de pressions concurrentielles accrues, et souvent excessives et/ou anormales, d'équipements devenus obsolètes (dans les Pays développés) sur les équipements similaires, mais non encore maîtrisés (dans les Pays en développement).

En d'autres termes, la question est de savoir quels handicaps (ou non) représentent, pour les pays Africains, les équipements et donc les techniques de production qui y ont été diffusés dans les années 1960 et 1970. Les processus d'ajustement en sont-ils rendus plus difficiles (ou non) ou les programmes d'ajustement auraient-ils dus être conçus autrement pour cette raison ?

- une quatrième interrogation concerne le présent et davantage encore l'avenir, à savoir la transformation des conditions de production et de compétitivité résultant de la mise en oeuvre des nouvelles technologies.

Les écarts technologiques, en se creusant, suppriment, dans un certain nombre d'activités, les avantages comparatifs dont bénéficiaient les P.V.D., sauf pour ceux-ci à baisser davantage et progressivement le niveau relatif de leurs salaires.

La deuxième et troisième interrogations concernent les capacités d'adaptation des entreprises et industries Africaines. La quatrième concerne davantage les besoins d'ajustement, étant entendu que, dans tous les cas c'est le rôle des évolutions technologiques qui est en cause.

Il faut donc situer et caractériser ces évolutions technologiques.

Pour essayer de répondre à ces questions, force est de faire un certain nombre de distinctions :

- d'une part quant aux technologies nouvelles concernées (télécommunications, biotechnologies, ...),
- d'autre part, quant aux secteurs concernés (IAA, textile, biens d'équipements, services, ...).